



LES ARCHERS DE LA SALLANCHE

Sont heureux de vous accueillir au

2eme CONCOURS REGIS NEEL

DIMANCHE 26 JUIN 2022

Concours sélectif pour le championnat de France



LIEUX : Terrain de la braconnne (à côté de la piscine de Sallanches) Lat. 45.92929133199832 / Lng. 6.645421341104574
401, route des folieux
74700 Sallanches

**Le championnat departemental TAE DI
Ce tirera l'après-midi**

Rythme ABC

Place limité à 72
archers par Départ

	MATIN DEPART 1	APRES-MIDI DEPART 2
Greffe	9h00	13h00
Echauffement	9h30	13h30
Début des tirs	10h00	14H00
Remise des prix		16H30

ARBITRES : Responsable : Gilles Decreuse assisté de Daniel Catin et Gabriel Pierret

LICENCE : Licence compétition avec photo ou pièce d'identité obligatoire (sauf découverte)

TENUE : Tenue de club ou de sponsor ou tenue blanche exigée

BUVETTE : Sandwichs, gâteaux, glaces, boissons (pour midi précommande le matin nécessaire)

TARIFS : Poussins à Cadet 10€ (16€ les deux départs si même distance DI/DN)
Juniors à S3 13€ (22€ les deux départs si même distance DI/DN)

PREINSCRIPTION : par e-mail uniquement, avant le 23 Juin à :

archerssallanche.inscriptions@gmail.com

Catégories Distances Blasons	Arcs Classiques						Arcs à Poulies	
	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors S1 / S2	S3	Cadets	Juniors à S3
TAE DI	20 m	30m	40m	60m	70m	60m	50m	
	80cm			122cm			80cm réduit	
TAE DN					50m 122cm			50m 122cm
TAE DECOUVERTE Matin uniquement	20m		30m					
	80cm		80cm					

